

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON  
CONVENTIONNELS - (N° 155)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CD58

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin, Mme Taurine et M. Prud'homme

-----

### ARTICLE 2

À l'article 2, substituer aux mots

« la section 3 du chapitre I<sup>er</sup> du titre I<sup>er</sup> du livre I<sup>er</sup> »,

les mots :

« des sections 1, 3 et 4 du chapitre I<sup>er</sup> du titre I<sup>er</sup> du livre I<sup>er</sup> et de l'article 132-7-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination pour conformité aux modifications induites par les différents amendements relatifs à l'article 1er.